

Procès-verbal du Conseil d'école exceptionnel 23/10/2025

Ordre du jour :

- Présentation du projet d'école 2026-2029

Les présents :

- Inspecteur de l'Éducation nationale de la zone AmLaSud: Monsieur Didier Giraud-Claude-Lafontaine, excusé.
- Représentants des parents d'élèves : Pedro Oses
- Représentants des enseignants : Yens Ulrici, Sonia Rublic, Manon Samsoen, Guillaume Vichery, Marie-Christine Laurent, Sylvie Castanheiro, Karina Binet, Joanna Cortese, Marianne Michel, Monique Oliger, Nicole Satt, Sonia Bacelli, Anamaria Urzua, Fanny Vichery, Daniela Gatica
- Provisoire: Pascale Carrillo, excusée
- Directeur du Gestion : Juan Carlos Plaza, excusé
- CPE : Dominique De Halleux, excusée
- Représentante APA: -
- Directrice du Primaire : Sonia Esteves

Ouverture du conseil par la directrice Mme ESTEVES à 18h09

- Les PV du CE n°2 et celui du Conseil d'école exceptionnel seront approuvés lors du 3ème conseil d'école le 25 novembre 2025.
- Présentation du Projet d'école 2026-2029

Un rappel est fait au représentant des parents d'élèves sur les enjeux du projet d'école et le bilan du précédent.

Les axes des projets 2022-2025 et les propositions du projet d'école 2026-2029 ont été envoyés à l'équipe pédagogique dans le courant de la semaine afin d'en prendre connaissance.

La directrice précise que la méthode de travail initiale aurait dû permettre de réunir l'ensemble de l'équipe pédagogique sur au moins deux demi-journées, en groupe de travail et par thématique autour des axes et des indicateurs.

Ce travail n'a pu être mené en raison de l'impossibilité de réunir l'équipe pédagogique dans son ensemble.

Le travail a donc été mené suivant les recommandations institutionnelles.

Présentation des 3 axes :

AXE 1 : UNE OFFRE ÉDUCATIVE TRILINGUE D'EXCELLENCE

AXE 2 : UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT POUR TOUS LES ÉLÈVES

AXE 3 : UN LYCÉE ANCRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

A noter que les points de axes non cités ci-dessous n'ont pas fait l'objet d'observations particulières par l'équipe et valent pour accord.

AXE 1 : UNE OFFRE ÉDUCATIVE TRILINGUE D'EXCELLENCE

1.2 : *Quelques classes ouvrent des actions aux parents. Pourrait-on développer cette dynamique ?*

Il serait par ailleurs judicieux de privilégier des intervenants francophones pour l'ensemble des projets.

2.1 : *A préciser que l'EMILE se mettra en place au fur et à mesure. D'abord pour les classes de CP et de CE1 l'année prochaine puis ouverture l'année suivante au CE2 avec la montée mécanique des cohortes.*

Rappel

Qu'est-ce que le dispositif EMILE ?

Le dispositif **EMILE** (Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère) consiste à **enseigner une ou plusieurs disciplines non linguistiques (comme l'histoire, les sciences ou la géographie) en langue étrangère**, généralement en anglais, dans les établissements français de l'AEFE.

Objectif : favoriser le **bilinguisme** et renforcer la **maîtrise des langues vivantes** tout en poursuivant les programmes français.

Qu'est-ce que le dispositif PARLE ?

Le dispositif **PARLE** (Parcours Adapté et Renforcé en Langues Étrangères) est un programme mis en place dans les établissements de l'AEFE pour **renforcer l'apprentissage précoce et intensif des langues vivantes**, dès le primaire.

Objectif : développer des **compétences solides en communication** dans une ou plusieurs langues étrangères grâce à un **enseignement renforcé et progressif**, souvent appuyé par des activités culturelles et disciplinaires en langue cible.

A noter qu'une augmentation de l'enseignement du temps d'anglais est également prévue dans toutes les classes.

4.1 : Un investissement dans une flotte de robots pourrait être judicieux. Notamment en raison de l'évolution des nouveaux programmes (rentrée 2026) qui demandent de commencer la programmation informatique dès le cycle 2.

Pisté évoquée : participation à des « challenges » comme la coupe de robotique « Azimov » par exemple en lien avec la France. L'initiation dès la GS avec des logiciels simples ou des petits robots programmables sans interfaces.

AXE 2 : UN ESPACE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉPANOUISSEMENT POUR TOUS LES ÉLÈVES

1.1 : Le lycée Jean d'Alembert est un des seuls établissements de la zone **AMLA Sud** à disposer d'une équipe Pas à Pas. Elle est cependant peu visible. Son action devrait être mise en lumière et ses membres pourraient siéger ou être invités aux différentes instances.

1.2 : Question de l'équipe : *Serait-il possible refaire un point en cours d'année sur les élèves à BEP en plus du point de rentrée ?*

Réponse : Des points hebdomadaires sont réalisés entre la directrice et l'équipe Pas à Pas. Des Equipes Educatives sont également organisées au fil de l'année pour tous les élèves à BEP.

Rappel : Le professeur principal doit informer l'ensemble des autres professeurs, intervenant dans sa classe, des besoins éducatifs particuliers de ses élèves et ce, dès le début de l'année.

2.1 : Proposition de participer aux 3 temps forts du dispositif pHARe :

- Journée NON au harcèlement (novembre)
- Safer internet day (prévention au cyberharcèlement)
- Concours national de la lutte contre le harcèlement (création d'une affiche ou d'une vidéo), volet préventif

2.2 : L'équipe propose de reprendre les parcours existants et de les alléger dans leur forme afin de devenir un outil utile de pilotage des parcours.

2.3 : L'équipe propose d'organiser une Olympiade, chaque année, en intra ou en extra...

Proposition d'un temps fort entre les Terminales et les élèves du primaire.

Proposition de remettre en place « Les fées du livre ».

AXE 3 : UN LYCÉE ANCRÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

Aucune remarque spécifique pour le dernier axe.

Conclusion :

Accord de l'ensemble de l'équipe pour ce projet d'école qui sera soumis à la proviseure et à la communauté éducative lors du prochain conseil d'établissement le 25 novembre.

Fin du Conseil d'école : 19h32